



DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DES PROFESSIONNELS

Gérontologie & Handicap (adulte)

Association départementale pour la bienveillance et les droits
des personnes âgées et des adultes en situation de handicap

L'éditorial que je vous proposais pour l'édition 2023 de notre catalogue sollicitait votre attention et votre adhésion.

Nous attendions avec grand intérêt les réactions engendrées par notre catalogue associant personnes âgées et personnes en situation de handicap.

Je vous remercie de votre accord car selon l'adage « qui ne dit mot consent! ».

Nous n'avons, en effet, pas enregistré de critique et AGE a ainsi pu être présente dans un nombre accru de plans de formation ce qui représente pour notre équipe un précieux encouragement.

Au cours du premier semestre de notre exercice social 2023, nous avons consacré nos efforts à la mise en place réussie de notre nouvelle implantation.

Nous avons en effet déménagé en juin 2023, rejoignant ainsi l'ASAD Seine Essonne, dans leur nouveau siège social. Nous sommes ravis de bénéficier de locaux agréables et d'une salle de formation spécialement adaptée pour vous accueillir. Cet élément vient compléter notre collaboration qui se traduit par la mutualisation d'activités organisationnelles importantes comme la comptabilité et la gestion des ressources humaines.

De plus, nous avons consacré le 1^{er} semestre 2023 à la réflexion et à la conception de 3 nouvelles thématiques que nous sommes heureux de vous proposer dans cette nouvelle édition du catalogue :

- Faire vivre au quotidien les projets personnalisés
- Handicap psychique et mental : comprendre pour adapter sa pratique
- Sensibilisation au handicap moteur et aux maladies chroniques invalidantes et /ou évolutives

Je vous remercie par avance de l'attention que vous nous accorderez et je vous rappelle que nous sommes à votre écoute pour faire évoluer nos prestations au plus près de vos besoins.

Veuillez croire en nos sentiments dévoués.

Docteur Bernard Duportet
Président

VOS CONTACTS

Une formation vous intéresse...

Vous souhaitez :

- ➡ obtenir un devis
- ➡ recevoir un programme détaillé
- ➡ valider une date de formation
- ➡ transmettre la liste des participants
- ➡ des précisions sur les objectifs et les axes essentiels de nos formations
- ➡ des conseils et/ou orientation vers la formation la plus adaptée
- ➡ une formation sur mesure, adaptée aux besoins spécifiques de votre structure

Pour répondre à vos besoins et questions :

- ➡ **Stéphanie BLANCHARD**
Responsable Formation
Tél. : 01 64 99 65 05
formation@age91.org
- ➡ **Véronique RIVIÈRE**
Assistante de Formation
secrtaire@age91.org

RÉDACTION :

Stéphanie BLANCHARD
Véronique RIVIÈRE

FORMATEURS :

Nathalie AUBERT
Delphine AVEZOU-VAUCHELLES
Nathalie BEIRED
Brigitte CARPENTIER
Isabelle DEBEVEC
Stéphane DEDONCKER
Judith DELVINCOURT
Isabelle DERANCY
Amina DESTRAC
Omar DIDAOU
Cédric FATH
Grégory GONDAT
Marilyn LE HELLO
Morgane LE SOURNE
Gilles MARCHIANO
Séverine NICOLAS
Patrick OZERAY
Catherine QUIERTANT
Isabelle ZEMIRLINE

...

Edition annuelle / **Parution** : 09/2023
Tirage : 750 exemplaires
Diffusion gratuite

Cible de distribution :
EHPAD, CCAS, structure de maintien à domicile, Résidence autonomie, CLIC, MAS, EAM, Foyer d'hébergement, Foyer de vie, Centre hospitalier...

Conception graphique :
Virginie Le Scao

Impression :
Numéric Print Services Les Ulis



Certification qualité délivrée au titre de la catégorie suivante : **actions de formation**

SOMMAIRE

Pour la plupart des thématiques présentées, nous vous proposons
2 modalités de réalisation :

EN INTRA

ou

EN INTER

c'est-à-dire au sein
de votre structure

•
•
• au Coudray-Montceaux (91), permettant
des inscriptions individuelles

1 PRATIQUES PROFESSIONNELLES 6 à 15

Faire vivre au quotidien les projets personnalisés	8
Les transmissions en EHPAD	9
Travailler en équipe	10
Le secret professionnel	11
Initiation à la démarche éthique	12
Détente et relaxation par la musique	13
Le circuit du médicament	14
Les spécificités du travail de nuit	15

2 AMÉLIORATION / ADAPTATION DE SON ACCOMPAGNEMENT 16 à 25

Améliorer ses connaissances de la personne âgée	18
Aide à la toilette	19
La relation d'aide	20
La relation avec les familles	21
L'agressivité du sujet âgé : comment la gérer ?	22
Le refus d'aide et le refus de soin	23
Soins palliatif et accompagnement en fin de vie	24
Sexualité : approches psychosociale et juridique	25

3 PRÉVENTION 26 à 37

Prévention des chutes	28
Gestes et postures	29
Premiers secours	30
Équipier de première intervention	31
Risque infectieux : les précautions standard	32
Escarres : définir, comprendre et prévenir	33
Dénutrition et déshydratation : identifier, prévenir, agir	34
Prise en charge des situations d'urgence non vitales	35
Prévention de la maltraitance et promotion de la bientraitance ...	36
Prévenir l'épuisement professionnel, gestion du stress et de l'agressivité	37

4 PATHOLOGIES 38 à 49

Les troubles psychiatriques du sujet âgé	40
▶ Handicap psychique et mental : comprendre pour adapter sa pratique	41
▶ Sensibilisation au handicap moteur et aux maladies chroniques invalidantes et/ou évolutives	42
Sclérose Latérale Amyotrophique ou Maladie de Charcot	43
La maladie de Parkinson	44
Le sujet âgé dépressif	45
Alzheimer : comprendre et adapter son accompagnement	46
Alzheimer : améliorer la communication	47
Alzheimer : les troubles psychologiques et comportementaux ...	48
Gestion de la personne diabétique	49

5 CADRE LÉGISLATIF 50 à 59

Les mesures de protection juridique	52
L'obligation alimentaire	53
Droit au risque : comment concilier liberté, sécurité et responsabilité ?	54
Expression de la volonté et fin de vie	55
Droits et devoirs des soignants	56
Droits et devoirs des résidents	57
Le cadre législatif régissant l'insalubrité	58
Permanences juridiques gratuites	59

TARIFS ET MODALITÉS	60 à 61
RÉCAPITULATIF DES SESSIONS INTER	62 à 63
BULLETIN D'INSCRIPTION	64
INDICATEURS DE RÉSULTATS	65
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE	66 et 67
INDEX des Mots-Clés	68

AUTRES INTERVENTIONS 69 à 73

Analyse des pratiques professionnelles	70
Groupe de parole	71
Conférences	72
Campagne départementale de sensibilisations des professionnels	73





Pratiques professionnelles

FAIRE VIVRE AU QUOTIDIEN LES PROJETS PERSONNALISÉS	NOUVEAU ! 8
LES TRANSMISSIONS EN EHPAD	9
TRAVAILLER EN ÉQUIPE	10
LE SECRET PROFESSIONNEL	11
INITIATION À LA DÉMARCHÉ ÉTHIQUE	12
DÉTENTE ET RELAXATION PAR LA MUSIQUE	13
LE CIRCUIT DU MÉDICAMENT	14
LES SPÉCIFICITÉS DU TRAVAIL DE NUIT	15

FAIRE VIVRE AU QUOTIDIEN

LES PROJETS PERSONNALISÉS



OBJECTIFS

- Apporter les informations de bases pour une meilleure compréhension de l'importance des projets personnalisés : contexte, cadre réglementaire, enjeux et méthodologie
- Connaître les objectifs et les différentes étapes du projet personnalisé
- Comprendre la dynamique et la maîtrise de ces étapes
- Pouvoir adapter les projets personnalisés existants

AXES ESSENTIELS

- **Les fondements**
 - Cadre législatif et réglementaire
 - Recommandations des bonnes pratiques de l'ANESM
- **Définition et objectifs du Projet Personnalisé**
 - Les besoins
 - Charte des droits et libertés de la personne âgée
 - Utilité et rôle de la grille AGGIR
 - Concept de la bientraitance
 - Notions de référents, de travail en équipe et de Projet Personnalisé
 - Les bonnes pratiques de l'accueil de la personne
 - Notion de travail pluridisciplinaire
 - Place de la famille dans le processus d'accompagnement
- **Les différentes étapes du Projet Personnalisé**
 - Place du résident et ses attentes
 - Observations, recueil de données, formalisation d'objectifs réalistes, d'actions en cours et à mener, validation et suivi...
 - Co-construction
 - Adhésion de la personne accueillie
 - Conditions de mise en œuvre
 - Phase de co-évaluation
 - Bonnes pratiques de rédaction
 - Réévaluation et suivi : mode opératoire
- **Le projet d'accompagnement personnalisé : études de cas sur la réalité du terrain**
- **Règles et conseils pour l'élaboration du support**
- **Communication nécessaire**

MÉTHODES

- Apports théoriques
- Méthode active et participative
- Apports méthodologiques
- Exercices pratiques et études de cas

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels exerçant en EHPAD, résidence autonomie, SAD, SSIAD.
Pré-requis : aucun

INTERVENANT

Cadre infirmier

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

EN INTRA

1 300 €

(tarif groupe)

Date(s) à convenir ensemble

LES TRANSMISSIONS EN EHPAD



OBJECTIFS

- Apporter à l'ensemble de l'équipe les éléments lui permettant de :
- Apprendre à formaliser les transmissions
 - Améliorer la qualité de l'accompagnement du résident
 - Intégrer les transmissions dans le projet de soins des résidents

AXES ESSENTIELS

- Définition
- Identifier les objectifs d'une transmission
- Les transmissions orales
- Les transmissions écrites
- Améliorer la qualité des écrits des transmissions : méthodologie d'écriture
- Que faire figurer dans les transmissions ?
- La cible
 - La nommer et la caractériser
 - Les actions
 - Les résultats
- Outils spécifiques des transmissions ciblées

MÉTHODES

- Apports théoriques
- Analyse de documents
- Travaux de groupe : mise en pratique et cas concrets
- Échanges et discussion

PUBLIC CONCERNÉ

Équipe soignante
Présence de l'IDEC requise
Pré-requis : aucun

INTERVENANT

Cadre infirmier

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

EN INTRA

1 300 €

(tarif groupe)

Date à convenir ensemble



TRAVAILLER EN ÉQUIPE



OBJECTIFS

- Comprendre les principes et les règles de la dynamique d'équipe
- Communiquer avec efficacité
- Savoir s'organiser individuellement et collectivement
- Redynamiser le sens du travail en équipe

AXES ESSENTIELS

- **Dynamique d'équipe : les principes**
 - Qualité relationnelle
 - Qualité de communication
 - Autonomie, responsabilité, conscience professionnelle
 - Connaissance mutuelle
 - Valeurs partagées
- **Communication efficace**
 - Communication : élément fondamental de cohésion et d'efficacité
 - Qualité de la communication
 - Capacité à s'exprimer, à être entendu, à entendre le point de vue de l'autre
 - Dysfonctionnements, malentendus, incompréhensions
 - Sortir des situations bloquées
 - Juste attitude
 - Souplesse et adaptabilité
 - Communication positive
- **Son rôle et sa place dans l'équipe, individuellement et collectivement**
 - Apprendre à s'affirmer et à s'exprimer en respectant le point de vue de l'autre
 - Reconnaître la contribution individuelle et collective
 - Prendre en compte le cadre de référence et les contraintes
 - Reconnaître les compétences au sein de l'équipe
 - Tenir compte des différences de personnalité
 - Contribuer à fédérer l'équipe autour d'un travail commun

MÉTHODES

- Jeux de rôle
- Mises en situation
- Exercices ludiques

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel amené à travailler au sein d'une équipe
Pré-requis : aucun

INTERVENANT

Formateur psychothérapeute

DURÉE

2 jours, soit 14 heures

EN INTRA

2 600 €

(tarif groupe)

Dates à convenir ensemble

LE SECRET PROFESSIONNEL



OBJECTIFS

- Mieux comprendre et différencier les notions de « secret professionnel », « obligation de discrétion » et « obligation de réserve »
- Appréhender la notion de « secret professionnel », de « secret partagé »
- Réfléchir aux implications de ces notions sur leurs pratiques quotidiennes

AXES ESSENTIELS

- Les notions de secret professionnel / obligation de discrétion / obligation de réserve pour les fonctionnaires
- La violation du secret professionnel, une infraction caractérisée par la réunion de 3 éléments
- Les personnes tenues au secret professionnel
- Secret individuel ou secret partagé ?
 - Position du législateur lors de l'élaboration du nouveau code pénal (1992)
 - L'état actuel de la législation
- Les limites au secret professionnel :
 - Les dérogations légales
 - L'infraction de non assistance à personne en péril
- Protection du professionnel révélant des faits de maltraitance

MÉTHODES

- Diaporama
- ½ journée : apport théorique
- ½ journée : analyse de situations pratiques

PUBLIC CONCERNÉ

Ensemble des professionnels travaillant auprès d'adultes fragilisés par le vieillissement ou un handicap, notamment le personnel encadrant

Pré-requis : aucun

INTERVENANT

Juriste

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

EN INTRA

1 300 €

(tarif groupe)

Date à convenir ensemble

• • • • •

EN INTER

150 €

(tarif individuel)

13 novembre 2024



INITIATION

À LA DÉMARCHE ÉTHIQUE



OBJECTIFS

- Sensibiliser et initier l'équipe à la démarche éthique
- Permettre d'intégrer une démarche éthique dans la pratique professionnelle en identifiant les enjeux dans les situations de soins
- Permettre au professionnel d'enrichir sa réflexion pour adapter sa prise en soin de la personne, dans le respect des droits de celle-ci

AXES ESSENTIELS

- **Aborder les différentes théories, les principes**
 - Ethique,
 - Déontologie,
 - Morale.
- **Les concepts fondamentaux de l'éthique du soin**
 - Autonomie,
 - Bienfaisance,
 - Non malfeasance,
 - Justice.
- **L'application des concepts dans le soin**
 - Ce que dit la loi
 - Les droits du patient
- **Analyser les situations et identifier les problèmes éthiques fréquemment rencontrés dans le service**
 - Refus de soin, refus d'alimentation
 - Arrêt des traitements, arrêt de l'alimentation
 - Demande de non acharnement, demande d'euthanasie

MÉTHODES

- L'interactivité entre le formateur et les participants est au cœur de nos interventions. Ces dernières doivent permettre de favoriser les échanges de pratiques et l'exposition de situations difficiles rencontrées par les professionnels.
- Travail d'actualisation des connaissances théoriques par diaporama
- Travail en groupe sur des cas pratiques : utilisation d'une grille d'aide à la décision

PUBLIC CONCERNÉ

Equipe soignante
Pré-requis : aucun

INTERVENANT

IDE

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

EN INTRA

1 300 €

(tarif groupe)

Date à convenir ensemble

DÉTENTE ET RELAXATION

PAR LA MUSIQUE



OBJECTIFS

- Etudier et comprendre les effets du son sur l'être humain
- Connaître les impacts du son sur les plans physiologiques et psychiques
- Développer le principe de bien-être, ressourcement et du « lâcher prise »
- Savoir choisir la musique appropriée aux méthodes de relaxation choisies
- Étendre son répertoire musical et sonore
- Apprendre à mettre en place un atelier de relaxation musicale au sein de son établissement

AXES ESSENTIELS

- **Importance du phénomène sonore pendant la relaxation**
 - Effets physiques et psychiques de l'environnement sonore
 - Action de la musique sur notre humeur et psychisme
 - Principes du bien-être et du ressourcement
- **Choisir les musiques appropriées**
 - Catégoriser les musiques en fonction de leur utilisation
 - Principe de base de la musicothérapie
 - Utilisation des techniques de relaxation
- **Facteurs de risque professionnel, personnel**
- **Mise en place d'un atelier de relaxation musicale : les conditions de la réussite**
 - Conditions de lieu, de temps et de contexte
 - Comprendre le fonctionnement du cerveau pendant la relaxation
 - Théorie et pratique de la relaxation

MÉTHODES

- Théorie et exercices
- Mises en pratique
- Séances de relaxation

PUBLIC CONCERNÉ

Ensemble des professionnels travaillant auprès d'adultes fragilisés par le vieillissement ou un handicap
Pré-requis : aucun

INTERVENANT

Formateur psychothérapeute

DURÉE

2 jours, soit 14 heures

EN INTRA

2 600 €

(tarif groupe)

Date à convenir ensemble

EN INTER

300 €

(tarif individuel)

25 & 26 mars 2024



LE CIRCUIT DU MÉDICAMENT



De plus en plus de structures médico-sociales sont amenées à solliciter des personnels non formés à la distribution des médicaments. Il paraît judicieux d'apporter des éléments à ces professionnels pour éviter des erreurs ou des dérives.

OBJECTIFS

- Rappeler la législation sur la prescription, la préparation et la distribution des médicaments
- Apporter des connaissances générales sur les médicaments
- Amener les professionnels à réfléchir sur les erreurs et leurs conséquences

AXES ESSENTIELS

- **Cadre législatif**
- **Le circuit d'Autorisation de Mise sur le Marché**
 - Connaître le circuit
 - Etapes de mise sur le marché
 - Rôle d'un médicament
 - Rôle de l'ANSM
- **Différentes formes galéniques**
 - Composition d'un traitement
 - Les différentes formes sous lesquelles un traitement peut être administré
- **Différents modes d'administration**
 - Adapter l'administration en fonction de la forme galénique
 - Déterminer à quel moment un traitement doit se prendre
 - Quels modes d'administration autorisés pour les AS / AES ?
- **Les grandes classes médicamenteuses : leurs rôles, leurs effets secondaires**
 - Catégories de traitements
 - Effets secondaires et surveillance qui doit en résulter
 - Conduite à tenir

MÉTHODES

- Apports théoriques
- Etude des protocoles existants dans l'établissement
- Échanges

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels intervenant en établissement d'hébergement

Présence du cadre de santé indispensable pour le bon déroulement de la formation.

Pré-requis : aucun

INTERVENANT

Cadre infirmier

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

LES SPÉCIFICITÉS DU TRAVAIL DE NUIT



OBJECTIFS

- Adapter ses pratiques professionnelles aux spécificités de la nuit
- Repérer les particularités du veilleur ou soignant de nuit
- Comprendre le rythme jour/nuit pour optimiser son travail
- Identifier et accompagner les plaintes nocturnes des résidents

AXES ESSENTIELS

- **Définitions du travail de nuit**
- **Physiologie du sommeil**
 - états et stades du sommeil
 - étapes du sommeil
- **Le sommeil des résidents**
 - troubles du sommeil
 - rythmes circadiens
 - anamnèse comportementale
- **Le sommeil des travailleurs de nuit**
 - désynchronisation des rythmes biologiques
 - conséquences sur la santé
 - désynchronisation des rythmes sociaux
 - troubles du sommeil
- **Le vécu et l'activité du travailleur de nuit**
 - motivations
 - ressenti des professionnels et des résidents
 - conditions spécifiques
- **Quelques écrits et recommandations**
- **Les missions du travailleur de nuit**
 - assurer la sécurité des biens et des personnes
 - accompagner la personne
 - assurer une continuité jour/nuit
 - exercer en secteur social et médico-sociale

MÉTHODES

- Exposé théorique
- Extraits vidéo
- Analyse des pratiques

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels intervenant en établissement d'hébergement et plus particulièrement la nuit. Présence de quelques personnels de jour bénéfique pour une meilleure compréhension des spécificités jour/nuit.

Pré-requis : aucun

INTERVENANT

Cadre infirmier

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

EN INTRA

1 300 €

(tarif groupe)

Date à convenir ensemble

.....

EN INTER

150 €

(tarif individuel)

27 février 2024

EN INTRA

1 300 €

(tarif groupe)

Date à convenir ensemble

.....

EN INTER

150 €

(tarif individuel)

19 mars 2024





Amélioration / adaptation de son accompagnement

AMÉLIORER SES CONNAISSANCES DE LA PERSONNE ÂGÉE	18
AIDE À LA TOILETTE	19
LA RELATION D'AIDE	20
LA RELATION AVEC LES FAMILLES	21
L'AGRESSIVITÉ DU SUJET ÂGÉ : COMMENT LA GÉRER ?	22
LE REFUS D'AIDE ET LE REFUS DE SOIN	23
SOINS PALLIATIFS ET ACCOMPAGNEMENT EN FIN DE VIE	24
SEXUALITÉ : APPROCHES PSYCHOSOCIALE ET JURIDIQUE	25

AMÉLIORER SES CONNAISSANCES DE LA PERSONNE ÂGÉE



OBJECTIFS

- Apporter une culture de base sur la connaissance de la personne âgée
- Permettre à chacun de connaître et comprendre la personne âgée
- Améliorer la qualité de l'accompagnement

AXES ESSENTIELS

Approche physiologique :

- Le vieillissement normal
 - Effets habituels du vieillissement
 - Vieillesse cardio-vasculaire, digestif, du goût, de l'odorat, de la vue, de l'audition
 - Incontinence et constipation
 - Troubles de l'équilibre
 - Sexualité
 - Sommeil
- Le vieillissement pathologique
 - Les démences
 - Alzheimer
 - Parkinson
 - AVC

Approche psychosociale :

- Conséquences sociales et psychiques du vieillissement
- Les besoins fondamentaux de la personne âgée
- Le vécu de la personne âgée
- Vieillesse et communication
- Psychopathologie de la personne âgée
 - Dépression
 - Syndrome de glissement
 - Anorexie
 - Angoisses
 - Pathologies psychiatriques

MÉTHODES

- Diaporama
- Analyse de situations

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels peu ou pas formés en gérontologie
Pré-requis : aucun

INTERVENANT

Jour 1 : IDE
Jour 2 : Psychologue

DURÉE

2 jours, soit 14 heures

EN INTRA

2 600 €

(tarif groupe)

Dates à convenir ensemble

• • • • •

EN INTER

300 €

(tarif individuel)

4 & 5 mars 2024

AIDE À LA TOILETTE



OBJECTIF

- Acquérir les bases nécessaires pour accompagner une personne dans la réalisation d'une toilette simple
- Aider une personne à faire sa toilette dans le respect de son intimité et de son confort
- Aider à l'habillage et au déshabillage de la personne
- Assurer le bien-être physique et moral de la personne aidée

AXES ESSENTIELS

- **Aide à la toilette**
 - Evaluation des actions possibles de la personne
 - Préparation du matériel et du lieu
 - Techniques de toilette
 - Mobilisation adaptée
 - Prévention des escarres
 - Valorisation de la personne après la toilette
- **Aide à l'habillage et au déshabillage**
 - Evaluation des actions possibles de la personne
 - Préparation du matériel
 - Techniques adaptées aux différents handicaps et pathologies
- **Une relation prenant en compte la personne**
 - Respect de la personne
 - Relation à l'autre
 - Réconforter la personne
 - Adaptation des actions en fonction de la pathologie de la personne

MÉTHODES

- Apports théoriques et techniques
- Travail sur les conditions de mise en œuvre des techniques et pratiques appropriées
- Mise en lien avec les situations concrètes

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels pratiquant l'aide à la toilette auprès d'adultes fragilisés par le vieillissement ou un handicap
Pré-requis : aucun

INTERVENANT

Cadre infirmier

DURÉE

2 jours, soit 14 heures

EN INTRA

(tarif groupe)

2 600 €

Dates à convenir ensemble

• • • • •

EN INTER

(tarif individuel)

300 €

28 & 29 mars 2024
ou

19 & 20 septembre 2024



LA RELATION D'AIDE



OBJECTIFS

- Définir la relation d'aide pour améliorer l'accompagnement de la personne âgée
- Acquérir des techniques pour mieux communiquer avec les personnes aidées
- Apprendre à mieux se positionner face à la personne aidée

AXES ESSENTIELS

- **La relation à l'environnement**
- **La relation à la personne aidée**
 - Définitions
 - Accompagner autrement en redonnant du sens aux actes du quotidien
 - Les besoins des personnes aidées
 - La bonne distance physique, émotionnelle
 - Identifier valeurs individuelles et difficultés personnelles
- **La communication**
 - Définition
 - Comment communique-t-on ?
 - Risques liés au manque de communication
 - Précautions à prendre
 - Techniques de communication
- **Les étapes de la relation d'aide**
 - Créer un lien de confiance
 - Ecouter et observer
 - Comprendre la personne et son vécu
 - Identifier le besoin d'aide
- **La relation à l'équipe**
 - Présentation d'une équipe
 - Travail d'équipe : organisation des soins ; apports professionnel et personnel
 - Nécessaire communication

MÉTHODES

- Diaporama
- Échanges et discussions
- Mises en situation
- Cas pratiques

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel en relation avec des personnes âgées
Pré-requis : aucun

INTERVENANT

Psychologue ou thérapeute consultant

DURÉE

2 jours, soit 14 heures

LA RELATION AVEC LES FAMILLES



OBJECTIFS

- Définir le système familial et les cycles de vie
- Identifier l'impact du vieillissement d'un parent sur l'ensemble du groupe familial
- Inscrire la mise en place d'un intervenant à domicile ou l'entrée et la vie en établissement d'un parent dans la dynamique familiale
- Mieux communiquer avec la famille pour prévenir les risques de conflit

AXES ESSENTIELS

- **Qu'est ce qu'une famille ?**
 - Différents types d'organisation familiale
 - Les valeurs familiales
- **Les étapes de la vie et leurs répercussions sur la famille**
- **Le deuil**
 - Les différentes formes de deuil
 - Les étapes du deuil
 - L'impact sur la famille
- **Comprendre l'aidant**
- **Accompagnement et relations : famille/personne âgée/professionnel**
 - Un sentiment : l'ambivalence
 - Le vécu sur le lien de parenté
 - Les mécanismes de défense des familles
 - Répercussions du comportement de la famille sur la personne âgée
 - Répercussions sur les équipes
 - Les demandes des familles
- **Différents niveaux de relation**
 - Le contexte institutionnel
 - L'alliance thérapeutique
 - Les différentes relations possibles
 - La place et le rôle de la famille
 - Les besoins des familles
 - Respect de la vie privée et de l'intimité
 - Exemples de difficultés
- **Outils pour favoriser la communication et sortir du conflit**

MÉTHODES

- Exposé théorique
- Analyse des pratiques
- Cas pratiques

PUBLIC CONCERNÉ

Ensemble des professionnels intervenant auprès des personnes âgées
Pré-requis : aucun

INTERVENANT

Psychologue clinicien

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

EN INTRA

2 600 €

(tarif groupe)

Dates à convenir ensemble

.....

EN INTER

300 €

(tarif individuel)

5 & 6 décembre 2024

EN INTRA

1 300 €

(tarif groupe)

Date à convenir ensemble

.....

EN INTER

150 €

(tarif individuel)

2 avril 2024



L'AGRESSIVITÉ DU SUJET ÂGÉ : COMMENT LA GÉRER ?



OBJECTIFS

- Comprendre les mécanismes du comportement agressif
- Prévenir les situations de crises pour éviter l'usure professionnelle
- Adapter sa pratique professionnelle

AXES ESSENTIELS

- **Notion d'agressivité**
- **Définitions des différentes approches**
 - Approche biologique
 - Approche psychologique
- **Les différentes formes d'agressivité**
 - Agressivité positive
 - Agressivité négative
 - Agressivité passive
- **L'agressivité et ses manifestations dans la pathologie**
 - Réponses positives de l'intervenant
 - Comportements agressifs et dépression
 - Conduites auto-agressives
 - Comportements agressifs dans le délire paranoïaque
 - Démence et troubles du comportement
 - Agressivité comme expression de la douleur
 - Intoxications comme causes possibles
- **Face à l'agressivité**
 - Conduites à tenir
 - Conduites à éviter
 - Conduites à adopter
 - Conduites préventives
- **Les risques d'agressivité dans la relation aux familles**

MÉTHODES

- Diaporama
- Échanges et discussions
- Mises en situation

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel travaillant auprès des personnes âgées

INTERVENANT

Psychologue clinicien

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

EN INTRA

1 300 €

(tarif groupe)

Date à convenir ensemble

• • • • •

EN INTER

150 €

(tarif individuel)

14 mai 2024

LE REFUS D'AIDE ET LE REFUS DE SOIN



OBJECTIFS

- Présenter les différentes situations de résistance à l'aide et leurs tenants socio-psychologiques chez la personne aidée
- Présenter le cadre légal et les réflexions éthiques sur le consentement et le refus d'aide
- Aborder les différentes attitudes possibles des professionnels et leurs limites
- Apprendre à savoir répondre par des techniques de communication

AXES ESSENTIELS

- **Le cadre**
 - Définition du refus d'aide
 - Clarification refus / opposition
 - Besoins fondamentaux
 - Pratiques éthiques et juridiques du soin
 - Libertés et droits
 - Critères d'aide à la décision
 - Responsabilités
 - Missions et limites
- **Les situations**
 - Analyse de situations de refus d'intervention
 - Ressorts socio-psychologiques du refus d'aide
 - Troubles du comportement et refus d'aide
 - Particularité des démences
 - Situations cliniques : douleur, état confusionnels
- **Les ressources**
 - Vécu du professionnel
 - Recherche de ressources d'aide différentes
 - Techniques de diversion
 - Gérer opposition et agressivité
 - Étapes permettant le passage du refus à l'acceptation

MÉTHODES

- Exposé théorique
- Fiche d'analyse du refus
- Autodiagnostic
- Cas cliniques

PUBLIC CONCERNÉ

Ensemble des professionnels travaillant auprès d'adultes fragilisés par le vieillissement ou un handicap
Pré-requis : aucun

INTERVENANT

Psychothérapeute consultant ou psychologue

DURÉE

2 jours, soit 14 heures

EN INTRA

2 600 €

(tarif groupe)

Dates à convenir ensemble

• • • • •

EN INTER

300 €

(tarif individuel)

23 & 24 mai 2024

SOINS PALLIATIFS ET ACCOMPAGNEMENT EN FIN DE VIE



OBJECTIFS

Sensibiliser les professionnels aux soins palliatifs en définissant l'ensemble de ses concepts et en apportant une réflexion éthique à la démarche

AXES ESSENTIELS

- **Définitions**
 - soins curatifs destinés à la guérison
 - soins de confort
 - soins palliatifs
- **Apports de la loi Clays / Leonetti**
 - ce que dit la loi
 - sédation profonde et continue
 - les directives anticipées
 - la personne de confiance
 - ce que permet la loi
 - limitation des traitements ; euthanasie ; acharnement thérapeutique
- **Spécificités gériatriques / spécificités des soins palliatifs dans le handicap**
 - liées au patient
 - liées à l'entourage
 - liées aux professionnels
 - liées à l'établissement / au domicile
- **Symptômes physiques en fin de vie**
 - les principaux symptômes d'inconfort
 - soulagement des symptômes
 - prise en charge de la douleur
 - traitement
 - évaluation et réévaluation
- **Rôle et enjeux des aidants (domicile)**
- **Travail d'équipe pluridisciplinaire**
- **Les soins palliatifs en établissement d'hébergement / au domicile**

MÉTHODES

- Exposé théorique
- Outils d'évaluation
- Échanges et discussions

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels travaillant auprès d'adultes fragilisés par le vieillissement ou un handicap
Pré-requis : aucun

INTERVENANT

Psychologue et/ou infirmier

DURÉE

2 jours, soit 14 heures

EN INTRA

2 600 €

(tarif groupe)

Dates à convenir ensemble

.....

EN INTER

300 €

(tarif individuel)

25 & 26 avril 2024

SEXUALITÉ : APPROCHES PSYCHOSOCIALE ET JURIDIQUE



OBJECTIFS

- Comprendre les besoins, attentes et désir de la personne en matière de sexualité
- Favoriser le respect de chacun, soignant et résident
- Mieux appréhender les problématiques liées à la vie affective et sexuelle par une approche psychosociale et juridique des situations

AXES ESSENTIELS

Jour 1 : approche psychosociale

- Le vieillissement normal et pathologique
- L'image du corps
- Sexualité normale et pathologique
- La sexualité au cours du vieillissement
- Sexualité et démences
- Quelle place pour la sexualité en établissement ?
- Le soignant face à la sexualité

Jour 2 : approche juridique

- La notion de sexualité
- La notion de personne vulnérable
- Le droit au respect de sa vie privée
- La liberté de la vie affective et sexuelle
- Le respect de l'intimité
- Les restrictions à la liberté sexuelle
- Rendre possible l'expression d'une vie affective et sexuelle
- Confidentialité des informations
- La question des aidants sexuels en France
- Illustrations par quelques infractions

MÉTHODES

- Exposé théorique
- Échanges et discussions
- Etudes de cas concrets

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel travaillant en établissement d'hébergement pour personnes âgées
Pré-requis : aucun

INTERVENANT

Jour 1 : Psychologue clinicien
Jour 2 : Juriste

DURÉE

2 jours, soit 14 heures

EN INTRA

2 600 €

(tarif groupe)

Dates à convenir ensemble

.....

EN INTER

300 €

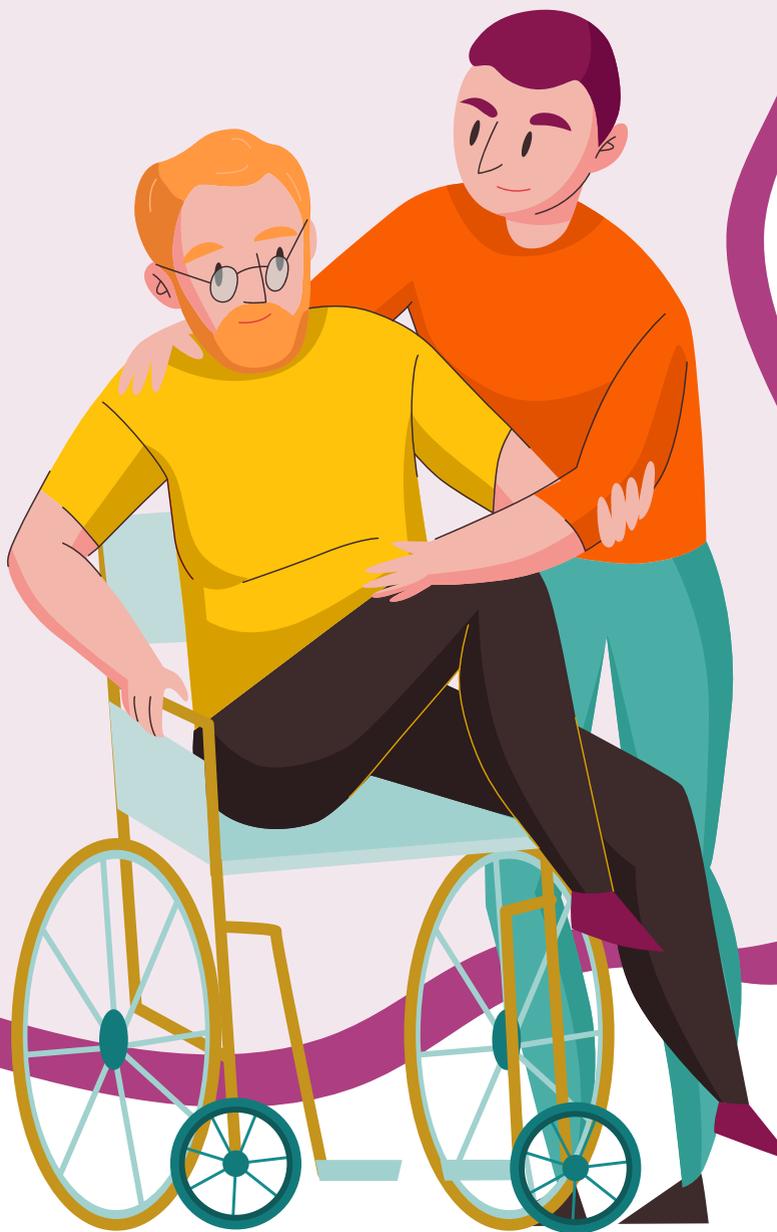
(tarif individuel)

23 & 24 avril 2024



Possibilité de choisir la formation complète ou l'une des deux approches





Prévention

PRÉVENTION DES CHUTES	28
GESTES ET POSTURES	29
PREMIERS SECOURS	30
ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION	31
RISQUES INFECTIEUX : LES PRÉCAUTIONS STANDARD	32
ESCARRES : DÉFINIR, COMPRENDRE ET PRÉVENIR	33
DÉNUTRITION ET DÉSHYDRATATION : IDENTIFIER, PRÉVENIR, AGIR.	34
PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS D'URGENCE NON VITALES	35
PRÉVENTION DE LA MALTRAITANCE ET PROMOTION DE LA BIENTRAITANCE	36
PRÉVENIR L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL, GESTION DU STRESS ET DE L'AGRESSIVITÉ.	37

LA PRÉVENTION DES CHUTES



OBJECTIFS

- Comprendre les causes et conséquences des chutes de la personne âgée
- Connaître les principaux moyens de prévention des chutes
- Identifier les personnes à risque
- Appréhender les conduites à tenir en cas de chute

AXES ESSENTIELS

- **Constat et état des lieux**
- **Les causes**
 - Comportement et style de vie
 - L'individu et le processus de vieillissement
 - L'environnement
- **Les conséquences**
 - Physiques
 - Sociales
 - Psychologiques
- **Les possibilités de prévention**
 - Activité physique
 - Alimentation
 - Médicaments
 - Aménagement du lieu de vie
- **L'importance du dépistage des personnes à risque**
 - Équilibre instable et troubles de la marche
 - Sensations de vertiges et de malaises
 - Troubles de la vision
 - Dénutrition
 - Alcool
 - Médicaments à risque
 - Évènements à risque
- **Les conduites à tenir face à une chute**

MÉTHODES

- Exposé théorique
- Illustrations : pièce à risque / pièce aménagée
- Échanges et discussions

PUBLIC CONCERNÉ

Ensemble des professionnels en relation avec des personnes âgées ou personnes vieillissantes en situation de handicap
Pré-requis : aucun

INTERVENANT

Psychomotricienne

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

EN INTRA

1 300 €

(tarif groupe)

Date à convenir ensemble

.....

EN INTER

150 €

(tarif individuel)

14 octobre 2024

GESTES ET POSTURES



OBJECTIFS

- Prévenir le risque de maladies professionnelles liées à la manutention des résidents / bénéficiaires
- Adopter les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Apprendre à utiliser correctement les matériels d'aide à la mobilisation

AXES ESSENTIELS

- Règlementation du travail
- Les facteurs de risques
- Les accidents du travail (AT) et maladies professionnelles (MP)
- Les 2 écoles d'ergonomie
- Les troubles musculo-squelettiques (TMS)
- Notions d'anatomie
- Aspects mécaniques du rachis
- Les contraintes mécaniques
- Gymnastique de maintien
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Utilisation des points d'appui
- Verrouillage de la colonne lombaire
- Les positions clés
- Technique de la pince ouvrante
- Mise en pratique au poste de travail

MÉTHODES

- Alternance théorie/pratique
- Pédagogie active et interactive
- Démonstration
- Mises en situation
- Exercices à l'utilisation des matériels adaptés : lève personne, verticalisateur, drap de glisse, disque...

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel amené à mobiliser les usagers
Pré-requis : aucun
Effectif : Limité à 8 personnes

INTERVENANT

Masseur-kinésithérapeute ou pompier sauveteur secouriste

DURÉE

1 à 2 jours selon les besoins (7 ou 14 heures)

EN INTRA

1 300 € à 2 600 €

(tarif groupe)

Date(s) à convenir ensemble

.....

EN INTER

300 €

(tarif individuel)

26 & 29 février 2024

13 & 16 mai 2024

23 & 26 septembre 2024

18 & 21 novembre 2024

PREMIERS SECOURS



OBJECTIFS

- Connaître les gestes de premiers secours
- Savoir réagir rapidement face à une victime
- Alerter rapidement les secours appropriés

AXES ESSENTIELS

Protéger

- Notion de prévention

Alerter

- Numéro d'appel d'urgence
- Message d'alerte

Secourir

- Saignements abondants
- Etouffement
- Plaie
- Brûlure
- Traumatisme
- Malaise
- Inconscient qui respire
- Inconscient qui ne respire pas

MÉTHODES

- Approche théorique
- Etude d'accidents
- Mises en situation

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels
Pré-requis : aucun
Effectif : Limité à 10 personnes

INTERVENANT

Pompier sauveteur secouriste

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

EN INTRA

1 300 €

(tarif groupe)

Date à convenir ensemble

• • • • •

EN INTER

150 €

(tarif individuel)

18 octobre 2024

ÉQUIPIER



DE PREMIÈRE INTERVENTION (EPI)

OBJECTIFS

- Donner l'alerte rapidement
- Savoir utiliser les moyens d'extinctions
- Connaître le signal d'alarme, les cheminements et la conduite à tenir pour mener une évacuation
- Être en capacité de désigner le personnel, leurs missions, les techniques et les consignes de sécurité

AXES ESSENTIELS

- La réglementation
- La théorie du feu
- Les moyens d'alerte
- Les permis feu
- Les consignes internes
- Le rôle des EPI
- L'évacuation
- Le phénomène de panique
- Le point de rassemblement

MÉTHODES

- Pédagogie active et interactive
- Démonstration
- Mise en situation
- Jeux pédagogiques
- Etude de cas
- Pratique au choix : bac à feu ou réalité virtuelle

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels désignés ou volontaires
Pré-requis : aucun
Effectif : limité à 10 personnes

INTERVENANT

Pompier sauveteur secouriste

DURÉE

1 demi-journée, soit 3h30
Cette session peut être complétée sur demande par un exercice d'évacuation surprise

EN INTRA

650 €

(tarif groupe)

Date à convenir ensemble



RISQUES INFECTIEUX : LES PRÉCAUTIONS STANDARD



OBJECTIF

Eviter tout risque de transmission d'infection par le sang, les substances biologiques d'origine humaines et tout autre risque croisée de micro-organismes

AXES ESSENTIELS

- Le risque infectieux en établissement d'hébergement
- La tenue professionnelle
- L'hygiène des mains
- Les protections complémentaires : gants, sur-blouse, tablier, masque, lunettes...
- La gestion des surfaces
- La gestion du matériel
- La gestion du linge
- La gestion des excréments
- La gestion des déchets
- Les AES (Accident par Exposition au Sang)
 - Définition
 - Prévention
 - Gestion du matériel à risque
 - Conduites à tenir

MÉTHODES

- Apports théoriques
- Analyse des pratiques
- Mises en situation
- Exercices pratiques

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels intervenant en EHPAD ou MAS
Pré-requis : aucun

INTERVENANT

Cadre infirmier

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

EN INTRA

1 300 €

(tarif groupe)

Date à convenir ensemble

ESCARRES : DÉFINIR, COMPRENDRE ET PRÉVENIR



OBJECTIFS

- Connaître les différentes escarres et plaies
- Comprendre les mécanismes de leur formation
- Prévenir et prendre en charge les escarres et les plaies chroniques

AXES ESSENTIELS

- **Physiopathologie**
 - Anatomie, structure et rôle de la peau
 - Définition de l'escarre
 - Mécanisme de formation
- **Différentes escarres**
 - Trochanter
 - Ischions
 - Sacrum
 - Talons
 - Sonde urinaire
- **Classification des escarres**
 - Rougeur
 - Désépidermisation
 - Nécrose
 - Ulcère
- **Prévention des escarres**
 - Evaluation des risques
 - Surveillance
 - Effleurage
 - Dénutrition
 - Support
 - Outils d'évaluation
- **Les traitements**
- **Questions/réponses et cas pratiques**

MÉTHODES

- Diaporama
- Mises en situation (mettre à disposition un lit)
- Discussions et réflexions sur les pratiques professionnelles

PUBLIC CONCERNÉ

Ensemble des professionnels travaillant auprès d'adultes fragilisés par le vieillissement ou un handicap
Pré-requis : aucun

INTERVENANT

Cadre infirmier

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

EN INTRA

1 300 €

(tarif groupe)

Date à convenir ensemble

.....

EN INTER

150 €

(tarif individuel)

5 novembre 2024



DÉNUTRITION ET DÉSHYDRATATION : IDENTIFIER, PRÉVENIR, AGIR



OBJECTIFS

- Appréhender la dénutrition et la déshydratation afin de les prévenir
- Connaître les effets du vieillissement sur l'hydratation et l'alimentation des personnes âgées
- Identifier les conduites à tenir

AXES ESSENTIELS

- **Hydratation/déshydratation**
 - Signes cliniques
 - Conduites à tenir
- **Hypothermie / hyperthermie**
- **Dénutrition**
 - Causes spécifiques
 - Signes d'alerte
- **Prévention de la dénutrition**
 - Rappels diététiques
 - Repères de consommation
 - Faire du repas un moment agréable
 - Les régimes restrictifs
 - Hygiène bucco-dentaire
 - Maintien de l'activité physique
- **Conséquences, évaluation et prise en charge de la dénutrition**
 - Spirale de la dénutrition
 - Outils d'évaluation
 - Prise en charge nutritionnelle
 - Suivi de l'état nutritionnel
- **Troubles de la déglutition**
- **Les aides au quotidien**
 - Aide au repas
 - Aides techniques
 - Textures adaptées
- **Dénutrition et maladie d'Alzheimer**

MÉTHODES

- Diaporama
- Boîte à outils
- Vidéos

PUBLIC CONCERNÉ

Ensemble des professionnels intervenant auprès de personnes âgées
Pré-requis : aucun

INTERVENANT

IDE

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

EN INTRA

1 300 €

(tarif groupe)

Date à convenir ensemble

• • • • •

EN INTER

150 €

(tarif individuel)

4 avril 2024

PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS D'URGENCE NON VITALES (EN ESMS)



OBJECTIFS

- Anticiper les risques et éviter les sur-accidents
- Evaluer les signes d'une détresse vitale
- Savoir donner l'alerte
- Savoir accompagner le résident

AXES ESSENTIELS

- Rappel des paramètres vitaux
- Transmission d'informations en situation d'urgence
- Pour chacune des situations, il s'agira de définir la démarche de l'aide soignant : que dois-je repérer ? Qui dois-je alerter ? Que dois-je décrire ?
 - Agitation
 - Asphyxie
 - Céphalée aiguë
 - Chute
 - Constipation/diarrhées
 - Difficulté respiratoire (dyspnée)
 - Douleurs abdominales/thoraciques
 - Épistaxis (saignement de nez)
 - Fièvre
 - Grosse jambe chaude
 - Hémorragie
 - Hypoglycémie
 - Perte de connaissance
 - Plaie cutanée
 - Surdosage sous AVK
 - Suspicion AVC
 - Traumatisme crânien
 - Vomissement
- Assistance et accompagnement du résident
- Travail en équipe

MÉTHODES

- Exposé théorique
- Analyse de situations concrètes
- Etude des protocoles de l'établissement

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel soignant d'EHPAD ou MAS
Présence d'une infirmière obligatoire
Pré-requis : aucun

INTERVENANT

Cadre infirmier

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

EN INTRA

1 300 €

(tarif groupe)

Date à convenir ensemble

PRÉVENTION DE LA MALTRAITANCE ET PROMOTION DE LA BIEN-TRAITANCE



OBJECTIFS

- Prévenir les risques de maltraitance, en donnant les éléments permettant de déceler les situations de maltraitance pour ne pas devenir « maltraitant par inadvertance »
- Développer une démarche de Bien-traitance dans sa pratique quotidienne, en menant une réflexion collective sur les attitudes bien-traitantes

AXES ESSENTIELS

- Définitions
- Les différentes formes de maltraitance
- Facteurs de risques individuels et collectifs
- Aspects juridiques et obligation de signalement
- Analyse de situations quotidiennes
- Quelles attitudes instaurer dans sa pratique quotidienne ?
- Temps d'échange et d'analyse des pratiques
- Quelle(s) définition(s) de la « Bien-traitance » ?
- Réflexion en équipe autour des comportements pouvant améliorer l'accompagnement des personnes âgées
- Elaborer en équipe des recommandations constituant son propre guide de bien-traitance.

MÉTHODES

- Diaporama
- Échanges et discussions
- Vidéos
- Mises en situation
- Cas pratique

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel en relation avec des personnes âgées

Pré-requis : aucun

INTERVENANT

Psychologue ou Cadre infirmier

DURÉE

Secteur « établissement » : 3 jours, soit 21 heures

Secteur « domicile » : 2 jours, soit 14 heures

EN INTRA

« Établissement »

3 900 €

« Domicile »

2 600 €

(tarif groupe)

Dates à convenir ensemble



EN INTER

« Domicile »

300 €

(tarif individuel)

7 octobre
& 4 novembre 2024

PRÉVENIR L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL, GESTION DU STRESS ET DE L'AGRESSIVITÉ



OBJECTIFS

- Savoir reconnaître les symptômes d'un épuisement professionnel pour mieux le prévenir et le prendre en charge
- Apprendre à se connaître en tant qu'individu pour une meilleure approche du soin et de la relation à l'autre
- Adopter une bonne approche professionnelle pour prévenir l'épuisement
- Comprendre les mécanismes du comportement agressif pour mieux y faire face

AXES ESSENTIELS

- **Définitions** : stress, agressivité, burn out, épuisement professionnel
- **Signes et symptômes du stress, de l'agressivité et de l'épuisement professionnel**
- **Facteurs de risque professionnels, personnels**
- **Savoir prendre soin de soi en tant qu'individu**
 - Connaissance de soi
 - Besoins fondamentaux
 - Techniques de relaxation
- **Savoir prendre soin de soi en tant que professionnel de l'accompagnement**
 - Bonne distance physique
 - Bonne distance émotionnelle
 - La communication dans l'accompagnement
- **Comment gérer une situation d'agressivité**
 - Stratégies face aux conduites agressives
 - Capacité à réagir

MÉTHODES

- Exposé théorique
- Séance de relaxation
- Outils de gestion du stress
- Jeux de rôles

PUBLIC CONCERNÉ

Ensemble des professionnels travaillant auprès d'adultes fragilisés par le vieillissement ou un handicap

Pré-requis : aucun

INTERVENANT

Formateur psychothérapeute

DURÉE

2 jours, soit 14 heures

EN INTRA

2 600 €

(tarif groupe)

Dates à convenir ensemble



EN INTER

300 €

(tarif individuel)

3 & 4 octobre 2024



Pathologies

LES TROUBLES PSYCHIATRIQUES DU SUJET ÂGÉ	40
HANDICAP PSYCHIQUE ET MENTAL: COMPRENDRE POUR ADAPTER SA PRATIQUE	41
SENSIBILISATION AU HANDICAP MOTEUR ET AUX MALADIES CHRONIQUES INVALIDANTES ET/OU ÉVOLUTIVES	42
SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE OU MALADIE DE CHARCOT	43
LA MALADIE DE PARKINSON	44
LE SUJET ÂGÉ DÉPRESSIF	45
ALZHEIMER: COMPRENDRE ET ADAPTER SON ACCOMPAGNEMENT	46
ALZHEIMER: AMÉLIORER LA COMMUNICATION	47
ALZHEIMER: LES TROUBLES PSYCHOLOGIQUES ET COMPORTEMENTAUX	48
GESTION DE LA PERSONNE DIABÉTIQUE	49

NOUVEAU !

NOUVEAU !

LES TROUBLES PSYCHIATRIQUES DU SUJET ÂGÉ



OBJECTIFS

- Connaître les principales pathologies mentales et psychiques et leurs manifestations
- Identifier les spécificités des troubles psychiatriques du sujet âgé
- Savoir adapter son positionnement professionnel et sa communication
- Différencier les aspects qui relèvent de la psychiatrie de ceux de la personne démente

AXES ESSENTIELS

- **Les pathologies psycho-comportementales et psychiatriques**
 - Regards actuels
 - Politique de santé
 - Vieillesse normal/pathologique
 - Pathologies mentales et troubles de la personnalité
 - Principaux symptômes
 - Différences avec les démences
- **Symptomatologie chez le sujet âgé**
 - Symptômes / signes caractéristiques
 - Manifestations de l'anxiété et de l'anxiété
 - Dépressions et risque suicidaire
 - Crise psychotique
 - Étiologie
- **L'accompagnement et la relation au quotidien**
 - Approche médicamenteuse
 - Approche non médicamenteuse
 - Caractéristiques de prise en charge
 - Formes de communication
 - Personnes agressives, opposantes ou violentes
 - Limites de l'accompagnement
 - Questions éthiques
- **Les ressources de l'équipe**
 - Identification
 - Cadre pluridisciplinaire
 - Projet de vie et de soin

MÉTHODES

- Exposé théorique
- Analyse de cas cliniques
- Échanges et discussions

PUBLIC CONCERNÉ

Ensemble des professionnels en relation avec des personnes âgées
Pré-requis : aucun

INTERVENANT

Formateur consultant

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

EN INTRA

1 300 €

(tarif groupe)

Date à convenir ensemble

• • • • •

EN INTER

150 €

(tarif individuel)

16 septembre 2024

HANDICAP PSYCHIQUE ET MENTAL : COMPRENDRE POUR ADAPTER SA PRATIQUE



OBJECTIFS

- Connaître et dissocier les principaux troubles liés au handicap psychique ou mental
- Identifier leurs spécificités en fonction des pathologies
- Comprendre et dédramatiser en donnant du sens aux situations quotidiennes rencontrées avec ce type d'usagers
- Savoir adapter sa pratique et sa communication pour prévenir les situations de crise

AXES ESSENTIELS

- Notions de souffrances, troubles, handicaps psychiques et maladies mentales
- Rappel des grandes lignes de la nosographie
 - Organisations Psychotiques
 - Névrologiques
 - Perverses
 - Déficitaires
 - États limites
- Abord des troubles psychiques, du normal au pathologique et de leurs possibles causes
 - Caractérisation
 - Différenciation
 - Caractéristiques communes
- Présentation des différentes formes de reconnaissance de handicap psychique
- Conséquences en termes de déficiences, incapacités, désavantages
- Questionnements et confrontation autour des difficultés rencontrées
- Apports en termes de guides et conseils autour de la relation et de la communication
- Cadre et limites d'intervention du professionnel
- Les dispositifs ressources
- Place des familles dans l'accompagnement

MÉTHODES

- Apports théoriques
- Jeux de rôle
- Échanges et retour d'expérience

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels exerçant auprès d'adultes fragilisés par le vieillissement ou un handicap
Pré-requis : aucun

INTERVENANT

Psychologue

DURÉE

2 jours, soit 14 heures

EN INTRA

2 600 €

(tarif groupe)

Dates à convenir ensemble



SENSIBILISATION AU HANDICAP

MOTEUR ET AUX MALADIES CHRONIQUES

INVALIDANTES ET/OU ÉVOLUTIVES



OBJECTIFS

- Apporter les éléments de base nécessaire à la connaissance et la compréhension des différentes formes de handicap physique
- Être capable d'adapter son accompagnement à ce type de handicap

AXES ESSENTIELS

- Fondamentaux
 - Maladie acquise
 - Maladie génétique
 - Malformations congénitales
 - Maladies évolutives
- Pathologies abordées
 - Sclérose en Plaques (SEP)
 - Sclérose Latérale Amyotrophique (SLA)
 - Traumatisme Crânien (TC)
 - Accident Vasculaire Cérébral (AVC)
 - Myopathie
 - Lésions de la moelle
- Pour chaque pathologie :
 - Physiopathologie
 - Conséquences pour le malade
 - Aptation et conduite à tenir
- Initiation à la relation d'aide
- Juste distance professionnelle
- Le projet de vie personnalisé
- Analyse des pratiques professionnelles

MÉTHODES

- Apports théoriques et pratiques
- Vidéos
- Échanges d'expérience
- Étude de cas cliniques

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels accompagnant des adultes en situation de handicap
Pré-requis : aucun

INTERVENANT

Cadre infirmier

DURÉE

2 jours, soit 14 heures

EN INTRA

2 600 €

(tarif groupe)

Dates à convenir ensemble

.....

EN INTER

300 €

(tarif individuel)

13 & 14 juin 2024

SCLÉROSE LATÉRALE

AMYOTROPHIQUE

(SLA OU MALADIE DE CHARCOT)



OBJECTIFS

- Connaître les différentes formes de SLA et repérer les signes d'évolution
- Intégrer les spécificités de la maladie dans sa pratique professionnelle
- Savoir adapter son intervention et sa communication en fonction de l'évolution de la maladie et des capacités du malade

AXES ESSENTIELS

- **La maladie**
 - Définition et causes
 - Premiers signes d'alerte
 - Diagnostic et évolution
- **Les différents troubles et leurs retentissements dans la vie quotidienne**
 - Atteintes respiratoires
 - Nutrition, alimentation, dysphagie, gastrostomie
 - Troubles cognitifs et émotionnels
 - Sommeil
 - Communication
 - Douleurs
- **Le vécu du malade**
 - Estime de soi
 - Colère / hostilité
 - Vécu de la dépendance
 - Dépression
- **Le vécu de l'entourage**
 - Gestion des symptômes
 - Épuisement
 - Impact sur le couple et la vie de famille
 - Impact sur la vie professionnelle
- **Les traitements et la recherche**
- **Accompagnement pluridisciplinaire**
- **Compensation du handicap**
- **Place des soins palliatifs**

MÉTHODES

- Exposé théorique
- Vidéos
- Analyse de cas cliniques

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels travaillant auprès de ce type de patient
Pré-requis : aucun

INTERVENANT

Cadre infirmier

DURÉE

2 jours, soit 14 heures

EN INTRA

2 600 €

(tarif groupe)

Dates à convenir ensemble

.....

EN INTER

300 €

(tarif individuel)

30 septembre
et 1^{er} octobre 2024

LA MALADIE DE PARKINSON



OBJECTIFS

- Apporter des connaissances de base pour identifier la maladie, ses troubles et comprendre ses manifestations
- Amener les professionnels à :
 - Favoriser l'autonomie de la personne malade
 - Être sensible aux retentissements de la maladie sur la vie quotidienne et l'entourage familial

AXES ESSENTIELS

- **La maladie**
 - Définition et causes
 - Premiers symptômes
 - Diagnostic et évolution
- **Les 3 symptômes moteurs**
 - Le tremblement
 - L'akinésie
 - L'hypertonie musculaire
- **Les troubles Parkinsoniens et leurs retentissements sur la vie quotidienne**
 - La mobilité
 - Les signes neurodégénératifs
 - Le sommeil
 - L'élocution et la communication
 - Les atteintes cognitives
 - Les atteintes psycho-comportementales
- **Le vécu du malade : aspects psychologiques**
 - Estime de soi
 - Colère et hostilité
 - Dépendance
 - Risque dépressif
- **Le vécu de l'entourage**
- **Les traitements médicamenteux et la recherche**
- **Prise en charge pluridisciplinaire**

MÉTHODES

- Diaporama
- Échanges et discussions
- Mises en situation

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel en relation avec des personnes âgées
Pré-requis : aucun

INTERVENANT

Cadre infirmier

DURÉE

Secteur « établissement » : 1 jour, soit 7 heures
Secteur « domicile » : 2 jours, soit 14 heures

EN INTRA

« Établissement »

1 300 €

« Domicile »

2 600 €

(tarif groupe)

Dates à convenir ensemble

• • • • •

EN INTER

« Domicile »

300 €

(tarif individuel)

10 & 11 octobre 2024

LE SUJET ÂGÉ DÉPRESSIF



OBJECTIFS

- Différencier les manifestations dépressives liées au vieillissement d'une véritable maladie dépressive
- Reconnaître et comprendre les mécanismes relatifs à la dépression
- Réfléchir sur les conduites à adopter face à une personne âgée dépressive

AXES ESSENTIELS

- **Etat des lieux et facteurs de risque**
 - Définitions
 - Caractéristiques sociales et démographiques
 - Facteurs prédisposants
- **Repérage des signes**
 - Les différentes formes de dépression
 - Les signes et symptômes
 - Les spécificités de la dépression du sujet âgé
 - Les nuances à apporter
- **Outils de dépistage**
 - L'histoire de vie de la personne
 - Un outil rapide : le mini GDS
 - Les autres outils de dépistage
- **Pathologies associées**
 - Démence
 - Anxiété
 - Risque suicidaire
 - Syndrome de glissement
 - Prise de médicament
 - Alcoolisme
 - Maladie de Parkinson
- **Vécu des professionnels et attitudes à adopter**
- **Traitements médicamenteux**
- **Accompagnement pluridisciplinaire**

MÉTHODES

- Exposé théorique
- Outils de dépistage
- Etudes de cas

PUBLIC CONCERNÉ

Ensemble des professionnels en relation avec des personnes âgées
Pré-requis : aucun

INTERVENANT

Psychologue clinicien

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

EN INTRA

1 300 €

(tarif groupe)

Date à convenir ensemble

• • • • •

EN INTER

150 €

(tarif individuel)

12 mars 2024



MALADIE D'ALZHEIMER : COMPRENDRE ET ADAPTER SON ACCOMPAGNEMENT



OBJECTIFS

- Permettre la compréhension et l'identification des différents symptômes de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées
- Adapter ses attitudes et ses comportements en conséquence

AXES ESSENTIELS

- **Viellissement normal et pathologique**
- **Connaissance de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées**
 - Définitions
 - Symptômes
- **Diagnostic et évolution de la maladie d'Alzheimer**
 - Repérer la maladie
 - 10 signes de la maladie
 - Diagnostic et outils d'évaluation
 - Évolution de la maladie d'Alzheimer
- **Traitements médicamenteux**
- **Répercussion de la maladie sur la personne et son entourage**
- **Adapter son attitude au quotidien**
 - Les attitudes de communication et de soins
 - S'adapter aux moments forts de la journée
- **Fiche pratique savoir-être / savoir faire**

MÉTHODES

- Diaporama
- Fiche pratique
- Vidéos
- Échanges et discussions

PUBLIC CONCERNÉ

Aide-soignant, IDE, ASH, AES, agent à domicile...
Pré-requis : aucun

INTERVENANT

Psychologue

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

EN INTRA

1 300 €

(tarif groupe)

Date à convenir ensemble

.....

EN INTER

150 €

(tarif individuel)

3 juin 2024

MALADIE D'ALZHEIMER : AMÉLIORER LA COMMUNICATION



OBJECTIFS

- Identifier les conséquences de la maladie sur l'élocution, la compréhension et la communication du malade
- Adapter les moyens de communication aux capacités du malade
- Favoriser la communication entre la personne âgée et sa famille

AXES ESSENTIELS

- **Les bases de la communication**
 - Définitions
 - Les différents modes de communication
- **Communiquer avec la personne malade**
 - Pourquoi est-ce primordial ?
 - Quelles sont les difficultés rencontrées ?
 - Spécificités des atteintes du langage, troubles du comportement et communication
 - Importance de la communication non verbale : sensibilité des patients à la communication non verbale, le soin relationnel, les autres formes de communication
 - Quand et comment communiquer ? Le cadre d'une communication appropriée ; l'écoute ; favoriser la communication ; la compréhension et l'expression ; communiquer dans tous les actes de la vie quotidienne
- **Communiquer avec la famille**
- **Communiquer avec les intervenants extérieurs**
- **Communiquer entre soignants**

MÉTHODES

- Diaporama
- Échanges et discussions
- Exercices pratiques
- Mises en situation

PUBLIC CONCERNÉ

Aide-soignant, IDE, ASH, AES, agent à domicile...

Pré-requis : avoir suivi le premier module sur la maladie ou toute autre formation équivalente (p. 42)

INTERVENANT

Psychologue

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

EN INTRA

1 300 €

(tarif groupe)

Date à convenir ensemble

.....

EN INTER

150 €

(tarif individuel)

4 juin 2024

MALADIE D'ALZHEIMER : TROUBLES PSYCHOLOGIQUES ET COMPORTEMENTAUX



OBJECTIFS

- Identifier les troubles du comportement et leurs répercussions
- Réfléchir sur les conduites à tenir envers les bénéficiaires/résidents, les familles et les professionnels

AXES ESSENTIELS

- **Comprendre la vision du monde du malade Alzheimer pour mieux l'accompagner**
- **Conduites à tenir pour faire face à l'altération des fonctions**
 - Troubles de la mémoire
 - Désorientation
 - Incapacité à reconnaître les personnes et les objets
- **Définition et manifestations des troubles psychologiques et comportementaux**
- **Les causes possibles des troubles et l'analyse des situations** (causes somatiques, iatrogènes, facteurs environnementaux, psychologiques...)
- **Conduites à tenir pour faire face aux troubles du comportement**
 - Apathie, l'indifférence
 - Agitation, l'agressivité
 - Changements d'humeur et de comportement brusque
 - Idées délirantes
 - Dissimulation d'objet et les fausses accusations
 - Hallucinations
 - Comportements moteurs aberrants
 - Insomnies

MÉTHODES

- Diaporama
- Échanges et discussions
- Exercices pratiques
- Mises en situation

PUBLIC CONCERNÉ

Aide-soignant, IDE, ASH, AES, agent à domicile...
Pré-requis : avoir suivi le premier module sur la maladie ou toute autre formation équivalente (p. 46)

INTERVENANT

Psychologue

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

EN INTRA

1 300 €

(tarif groupe)

Date à convenir ensemble

.....

EN INTER

150 €

(tarif individuel)

6 juin 2024

GESTION DE LA PERSONNE DIABÉTIQUE



OBJECTIFS

- Connaître la physiopathologie des diabètes, de l'hypoglycémie, du cholestérol et de ses complications
- Connaître les conséquences sur le régime alimentaire et sur la vie quotidienne du malade

AXES ESSENTIELS

L'alimentation :

- Dimensions affectives, sociales et culturelles de l'alimentation
- Qu'est-ce qu'une alimentation saine ?
- Les différents nutriments et leurs rôles
- Spécificité des besoins alimentaires de la personne
- Causes de difficultés alimentaires

Les pathologies liées à l'alimentation :

- Les diabètes
 - Définition
 - Hypoglycémie
 - Complications
 - Traitements
 - Régime alimentaire
 - Hygiène de vie
- Cholestérol et pathologies cardio-vasculaires
 - Définition
 - Complications
 - Traitements
 - Régime alimentaire

Conseils

MÉTHODES

- Diaporama
- Exemples de menus équilibrés
- Analyse de situations

PUBLIC CONCERNÉ

Ensemble des professionnels travaillant auprès d'adultes fragilisés par le vieillissement ou un handicap
Pré-requis : aucun

INTERVENANT

Cadre infirmier

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

EN INTRA

1 300 €

(tarif groupe)

Date à convenir ensemble

.....

EN INTER

150 €

(tarif individuel)

15 octobre 2024





Cadre législatif

LES MESURES DE PROTECTION JURIDIQUE	52
L'OBLIGATION ALIMENTAIRE	53
DROIT AU RISQUE : COMMENT CONCILIER LIBERTÉ, SÉCURITÉ ET RESPONSABILITÉ?	54
EXPRESSION DE LA VOLONTÉ ET FIN DE VIE	55
DROITS ET DEVOIRS DES SOIGNANTS	56
DROITS ET DEVOIRS DES RÉSIDENTS / USAGERS	57
LE CADRE LÉGISLATIF RÉGISSANT L'INSALUBRITÉ	58
PERMANENCES JURIDIQUES GRATUITES	59

LES MESURES DE PROTECTION JURIDIQUE



OBJECTIFS

- Mieux appréhender ces mesures
- Identifier les situations où elles peuvent être sollicitées
- Identifier les personnes qui peuvent en faire la demande et l'autorité judiciaire à qui s'adresser
- Mieux cerner la procédure à respecter et les modalités de gestion
- Etudier les autres dispositifs existants

AXES ESSENTIELS

- L'objet des mesures de protection juridique
- Une protection à la personne et aux biens du protégé
- La nécessité d'une altération des facultés constatée médicalement
- Une mesure subsidiaire, nécessaire et proportionnée
- 3 types de mesures de protection : sauvegarde de justice, curatelle, tutelle
- Les personnes pouvant solliciter la mesure, la procédure et l'instruction de la demande
- Les modalités de mise en œuvre de la mesure
- Le mandat de protection future.
- Les obligations du curateur ou tuteur
- Les recours possibles
- Les mesures d'accompagnement social personnalisé et judiciaire
- La procuration devant notaire
- L'habilitation familiale

MÉTHODES

- Diaporama
- Cas concrets
- Échanges et débats

PUBLIC CONCERNÉ

Ensemble des professionnels travaillant auprès d'adultes fragilisés par le vieillissement ou un handicap
Pré-requis : aucun

INTERVENANT

Juriste

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

EN INTRA

1 300 €

(tarif groupe)

Date à convenir ensemble



EN INTER

150 €

(tarif individuel)

25 septembre 2024

L'OBLIGATION ALIMENTAIRE



OBJECTIFS

- Mieux cerner la notion d'obligation alimentaire
- Identifier les personnes concernées
- Connaître les modalités de mise en œuvre
- Etudier l'hypothèse du recours aux obligés alimentaires en présence d'une demande d'aide sociale

AXES ESSENTIELS

- La notion d'obligation alimentaire
- Les fondements de l'obligation alimentaire
- Les personnes tenues à l'obligation alimentaire
- Les conditions de sa mise en œuvre
- Comment obtenir le paiement de l'obligation alimentaire ?
 - Procédure classique
 - Procédure contentieuse : la saisine du juge aux affaires familiales
- Les hypothèses dans lesquelles on peut s'affranchir de cette obligation
- Les modalités de révision de l'obligation alimentaire
- Obligation alimentaire et aide sociale

MÉTHODES

- Diaporama
- Exposé théorique
- Échanges et discussions

PUBLIC CONCERNÉ

Ensemble des professionnels travaillant auprès de personnes âgées. **Présence d'au moins un personnel encadrant recommandée**
Pré-requis : aucun

INTERVENANT

Juriste

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

EN INTRA

1 300 €

(tarif groupe)

Date à convenir ensemble



EN INTER

150 €

(tarif individuel)

13 mars 2024



DROIT AU RISQUE : COMMENT CONCILIER LIBERTÉ, SÉCURITÉ ET RESPONSABILITÉ ?



OBJECTIFS

- Acquérir et renforcer des notions théoriques
- Acquérir une démarche de réflexion face aux situations rencontrées
- Se positionner en tant que professionnel
- Sensibiliser à une lecture juridique des situations rencontrées

AXES ESSENTIELS

- **Principe**
- Le droit au **choix du lieu de vie**
- Les notions de **liberté, sécurité et responsabilité**
- Quelques **illustrations**
 - La liberté d'aller et venir
 - La contention
 - Le refus de soins de la part du résident ou du bénéficiaire
 - Le respect de l'intimité de la personne
 - Les engagements contractuels
- Les **responsabilités civile et pénale** du résident ou du bénéficiaire
- Les différentes **responsabilités encourues** par le personnel de l'établissement ou service social ou médico-social, et/ou de la structure personne morale :
 - Les sanctions disciplinaires
 - La responsabilité civile
 - La responsabilité pénale
 - Les **sanctions administratives** applicables aux établissements sociaux ou médico-sociaux

MÉTHODES

- Diaporama
- Apport théorique
- Échanges sur des cas concrets

PUBLIC CONCERNÉ

Ensemble des professionnels travaillant auprès d'adultes fragilisés par le vieillissement ou un handicap
Pré-requis : aucun

INTERVENANT

Juriste

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

EN INTRA

1 300 €

(tarif groupe)

Date à convenir ensemble

• • • • •

EN INTER

150 €

(tarif individuel)

20 mars 2024

EXPRESSION DE LA VOLONTÉ ET FIN DE VIE



OBJECTIFS

- Connaître les droits des patients confrontés à la fin de vie, ainsi que la législation à laquelle ils sont assujettis
- Mieux appréhender les situations et l'accompagnement des personnes en fin de vie, notamment en cas de décision de limitation ou d'arrêt des thérapeutiques
- S'interroger sur ses pratiques, son ressenti à la lumière de la loi et de la volonté exprimée par le patient, son entourage (famille, proches) ou la personne de confiance

AXES ESSENTIELS

- Notion de fin de vie au sens de la loi :
 - Loi du 4 mars 2022 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé (loi Kouchner)
 - Loi du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie (loi Léonetti)
 - Loi du 16 février 2016 créant de nouveaux droits (loi Léonetti Claves)
- Droit d'être informé sur son état de santé
- Accès aux informations de santé
- Droit de participer aux décisions
- Directives anticipées
- Personne de confiance, mesure de protection juridique, habilitation judiciaire et mandat sur protection future
- Acharnement thérapeutique, limitation et arrêt des thérapeutiques
- Recours à une procédure collégiale
- Secret professionnel
- Obligation pour les professionnels d'accompagner

MÉTHODES

- Diaporama
- Exposé théorique
- Échanges et débats

PUBLIC CONCERNÉ

Ensemble des professionnels travaillant auprès d'adultes fragilisés par le vieillissement ou un handicap, notamment le personnel encadrant
Pré-requis : aucun

INTERVENANT

Juriste

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

EN INTRA

1 300 €

(tarif groupe)

Date à convenir ensemble

• • • • •

EN INTER

150 €

(tarif individuel)

9 octobre 2024



DROITS ET DEVOIRS DES SOIGNANTS



OBJECTIFS

- Apporter aux professionnels soignants des connaissances sur la législation relative à chaque profession afin de promouvoir les bonnes pratiques
- Identifier les champs d'intervention de chacun
- Favoriser le travail d'équipe

AXES ESSENTIELS

- **Droits affirmés par la loi du 4 mars 2002**
 - Le droit d'être informé sur son état de santé
 - Le droit de participer aux décisions
 - L'accès aux informations de santé
 - La personne de confiance
- **Le secret professionnel**
 - Son champ d'application et ses limites
 - Les poursuites encourues en cas de violation du secret
- **Droits et devoirs des soignants**
 - La profession de médecin
 - Le rôle du médecin coordonnateur dans les établissements médico-sociaux
 - Les actes relatifs à l'exercice de la profession d'infirmier
 - Droits et devoirs de l'aide soignant
 - La distribution des médicaments
 - La protection des professionnels soignants révélant des faits de maltraitance
- **Responsabilités des professionnels soignants**
 - Les sanctions disciplinaires
 - Responsabilité civile
 - Responsabilité pénale
 - Responsabilité administrative

MÉTHODES

- Diaporama
- Exposé théorique
- Échanges et discussions

PUBLIC CONCERNÉ

Ensemble des professionnels travaillant auprès des personnes âgées
Pré-requis : aucun

INTERVENANT

Juriste

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

DROITS ET DEVOIRS DES RÉSIDENTS / USAGERS



OBJECTIFS

- Favoriser l'accès au droit des personnes hébergées en établissement
- Sensibiliser les professionnels sur les droits et devoirs des résidents
- Informer et orienter sur les dispositifs existants

AXES ESSENTIELS

- **Choix du lieu et du cadre de vie**
- **Le conclusion des documents contractuels** (ex : document individuel de prise en charge, contrat de séjour, etc)
- **Une vie sociale et culturelle malgré les handicaps**
 - Un quotidien organisé au rythme des difficultés éprouvées
 - Une participation à la vie sociale et culturelle facilitée et encouragée
- **Patrimoine et revenu**
 - La maîtrise du patrimoine et des revenus laissés à la personne
 - Le recours aux obligés alimentaires en cas de nécessité
- **Exercice des droits et protection juridique de la personne**
 - Le respect des droits des résidents et leurs obligations
 - Les mesures de protection juridique
 - L'habilitation familiale
- **Présence et rôle des proches**
 - La recherche constante du maintien des relations à l'intérieur et à l'extérieur du lieu de vie
 - La coopération des proches à la qualité de vie
- **Droit aux soins**
 - Droit d'accès aux soins utiles
 - Actes médicaux et consentement aux soins

MÉTHODES

- Diaporama
- Exposé théorique
- Échanges et discussions

PUBLIC CONCERNÉ

Ensemble des professionnels travaillant auprès d'adultes fragilisés par le vieillissement ou un handicap
Pré-requis : aucun

INTERVENANT

Juriste

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

EN INTRA

1 300 €

(tarif groupe)

Date à convenir ensemble

.....

EN INTER

150 €

(tarif individuel)

27 novembre 2024

EN INTRA

1 300 €

(tarif groupe)

Date à convenir ensemble

.....

EN INTER

150 €

(tarif individuel)

22 mai 2024



LE CADRE LÉGISLATIF RÉGISSANT L'INSALUBRITÉ

OBJECTIFS

- Mieux appréhender les situations d'insalubrité présumées au domicile des personnes âgées, qu'elles soient locataires ou propriétaires
- Connaître le cadre juridique qui s'applique et les démarches à effectuer

AXES ESSENTIELS

- La salubrité, une composante de l'ordre public
- L'insalubrité, une préoccupation des pouvoirs publics
- La notion d'insalubrité au sens de la Loi
- Distinction des notions de logement insalubre / indécent / indigne
- Evaluation de l'insalubrité
- A quelle autorité administrative doit-on signaler l'état d'insalubrité présumée ?
- L'enquête d'insalubrité
- Mise en œuvre de la procédure constatant l'insalubrité
- Droits des locataires et des occupants
- Les sanctions encourues

MÉTHODES

- Apport théorique
- Réflexions sur les pratiques professionnelles

PUBLIC CONCERNÉ

Responsable de structure de maintien à domicile ou de service municipal ainsi que tout intervenant à domicile
Pré-requis : aucun

INTERVENANT

Juriste

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

EN INTRA

1 300 €

(tarif groupe)

Date à convenir ensemble

• • • • •

EN INTER

150 €

(tarif individuel)

12 juin 2024

PERMANENCES JURIDIQUES

Ces **services gratuits** s'adressent aux **personnes âgées** ou aux **adultes en situation de handicap** mais aussi aux **professionnels** des champs sanitaires, sociaux et médico-sociaux, pour toutes problématiques juridiques les concernant.



UN JURISTE :

→ vous **écoute**, vous **informe** sur vos droits, vos obligations, dans les domaines civil, pénal, social et administratif ;

→ vous **aide** et vous **conseille** dans l'accomplissement de vos démarches administratives et judiciaires ;

→ vous **oriente** vers les services compétents.

DOCUMENTATIONS SUR DEMANDE

INTRA

Les formations proposées en Intra vous permettent de former en même temps une même équipe au sein de votre structure.

LIEU DE RÉALISATION

En intra-établissement, c'est-à-dire au sein de votre structure.

TARIFS FORMATIONS (PAR GROUPE)

1 JOUR

1 300 €

2 JOURS

2 600 €

3 JOURS

3 900 €

Les tarifs indiqués s'entendent hors taxes, en exonération de TVA et comprennent la formation, les supports pédagogiques et les frais de déplacement du formateur si celle-ci a lieu en Essonne. Sinon, les frais de déplacement feront l'objet d'une facturation complémentaire (frais réels).

DEVIS ET DÉLAI D'ACCÈS

Devis adressé sur simple demande dans un délai maximum de 5 jours ouvrés. Après signature, la programmation se fera conformément aux délais fixés avec le donneur d'ordre.

CONVENTION DE FORMATION

Après réception de votre « bon pour accord », une convention de formation vous est établie. Un acompte de 30 % devra être versé lors de sa signature.

FACTURATION

La facturation s'effectue après réalisation et est payable au comptant.

EFFECTIF CONSEILLÉ

Afin de permettre des échanges avec le formateur, l'effectif conseillé est de **12 personnes maximum**; sauf pour « Gestes et postures » limité à 8 personnes, « Premiers secours » et « Équipier de Première Intervention » limités à 10 personnes.

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP. Nous consulter.

ÉVALUATION

Mesure de l'évolution des acquis des stagiaires (quiz avant/après). Evaluation de la satisfaction, de la pertinence de l'enseignement au regard des besoins et des qualités du formateur.

SUIVI

1 mois après la formation, vous recevez copie des feuilles d'émargement, les certificats de réalisation et une synthèse de la satisfaction des stagiaires. De plus, une évaluation destinée à l'employeur est adressée par mail.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

détaillées en pages 66 et 67.



L'adhésion à notre association donne droit à des **remises** sur les formations INTRA proposées au catalogue.

Le taux de remise varie de **5 à 12%** en fonction du montant global de la commande.
Bulletin disponible sur www.age91.org

MODALITÉS

INTER

Parallèlement aux formations réalisées en Intra nous proposons également un programme de formations en inter-établissements, permettant aux professionnels de s'inscrire individuellement.

LIEU DE RÉALISATION

Le lieu du stage est celui du siège de l'Association, c'est-à-dire : Le Coudray-Montceaux (91).

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

TARIF FORMATION (PAR JOUR ET PAR PERSONNE)

150 €

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Inscrivez vos salariés individuellement en utilisant le bulletin d'inscription page 62 autant de fois que de besoin.

CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Votre inscription ne pourra être validée que si l'effectif minimum est atteint (soit 8 personnes).

À réception de votre inscription, nous vous envoyons une convention de formation simplifiée.

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

Indiquez-nous vos besoins lors de l'inscription.

DÉLAI D'ACCÈS

Les dates d'intervention sont annoncées sur le catalogue et le site internet. Vous pouvez vous inscrire de 15 jours à 1 an avant la date de la session.

CONVOCATION

15 jours avant la réalisation de la formation, la (ou les) convocation(s) vous est (sont) adressée(s) par courrier.

FACTURATION

La facturation s'effectue après réalisation et est payable au comptant.

ÉVALUATIONS

Mesure de l'évolution des acquis des stagiaires (quiz avant/après)

Évaluation de la satisfaction, de la pertinence de l'enseignement au regard des besoins et des qualités du formateur.

SUIVI

1 mois après la formation, vous recevez copie des feuilles d'émargement, les certificats de réalisation, une synthèse de la satisfaction des stagiaires et une évaluation à destination de l'employeur.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

détaillées en page 66 et 67.



RÉCAPITULATIF DES FORMATIONS INTER

THÈMES	DATES	PAGES
Gestes et postures	26 & 29 février 2024 13 & 16 mai 2024 23 & 26 septembre 2024 18 & 21 novembre 2024	29
Le circuit du médicament	27 février 2024	14
Améliorer ses connaissances de la personne âgée	4 & 5 mars 2024	18
Le sujet âgé dépressif	12 mars 2024	45
L'obligation alimentaire	13 mars 2024	53
Les spécificités du travail de nuit	19 mars 2024	15
Droit au risque	20 mars 2024	54
Détente et relaxation par la musique	25 & 26 mars 2024	13
Aide à la toilette	28 & 29 mars 2024 19 & 20 septembre 2024	19
La relation avec les familles	2 avril 2024	21
Dénutrition et déshydratation	4 avril 2024	34
Sexualité en établissement	23 & 24 avril 2024	25
Soins palliatifs et accompagnement en fin de vie	25 & 26 avril 2024	24
L'agressivité du sujet âgé	14 mai 2024	22
Droits et devoirs des résidents/usagers	22 mai 2024	57
Le refus d'aide et le refus de soin	23 & 24 mai 2024	23
Alzheimer : comprendre la maladie et adapter son accompagnement	3 juin 2024	46
Alzheimer : améliorer la communication	4 juin 2024	47

THÈMES	DATES	PAGES
Alzheimer : les troubles psychologiques et comportementaux	6 juin 2024	48
Le cadre législatif régissant l'insalubrité	12 juin 2024	58
Sensibilisation au handicap moteur et aux maladies chroniques invalidantes et/ou évolutives	13 & 14 juin 2024	42
Les troubles psychiatriques du sujet âgé	16 septembre 2024	40
Les mesures de protection juridique	25 septembre 2024	52
SLA ou maladie de Charcot	30 septembre & 1 ^{er} octobre 2024	43
Prévenir l'épuisement professionnel, gestion du stress et de l'agressivité	3 & 4 octobre 2024	37
Prévention de la maltraitance et promotion de la bientraitance	7 octobre & 4 novembre 2024	36
Expression volonté et fin de vie	9 octobre 2024	55
La maladie de Parkinson	10 & 11 octobre 2024	44
La prévention des chutes	14 octobre 2024	28
Gestion de la personne diabétique	15 octobre 2024	49
Premiers secours	18 octobre 2024	30
Escarres : définir, comprendre et prévenir	5 novembre 2024	33
Le secret professionnel	13 novembre 2024	11
Droits et devoirs des soignants	27 novembre 2024	56
La relation d'aide	5 & 6 décembre 2024	20

BULLETIN D'INSCRIPTION CI-APRÈS



BULLETIN D'INSCRIPTION / VALANT BON DE COMMANDE

FORMATION

Intitulé :

Date(s) :

Tarif : 150€ x (nb de jours :) = €

PARTICIPANT

M./Mme :

Fonction :

E-mail :

Personne en situation de handicap : OUI NON

RESPONSABLE DU SUIVI DE L'INSCRIPTION

M./Mme :

Fonction :

Structure :

SIRET : APE :

Adresse :

Tél. : FAX :

E-mail :

ADRESSE DE FACTURATION (si différente - y compris subrogation OPCO)

Structure :

Adresse :

Dossier suivi par :

A,
le

Signature et cachet de l'employeur :

(À photocopier :
1 bulletin par stagiaire)

QUELQUES INDICATEURS DE RÉSULTATS



23
Années
d'expérience



+24 000
professionnels formés



3 180
Actions contribuant
au développement
des compétences



326
Partenaires nous ont
fait confiance dont
271 Essonnien



22
Formateurs



94,9 %
de participants satisfaits
Qualitatifs employés :
passionnant, intéressant
et/ou enrichissant

LES MOTS DES PROFESSIONNELS :

« Journée de formation très enrichissante, ponctuée d'exemples concrets permettant une meilleure compréhension. »

« Les intervenantes nous ont imagé les sujets par des anecdotes, ce qui rend les choses beaucoup plus concrètes. La formation nous permet de nous questionner et de répondre à certaines de nos questions au niveau de notre travail. De plus, nous ne nous sommes pas ennuyés. »

« Le quizz de la fin nous a permis de bien mémoriser le cours. »

Ce type de données vous intéresse sur une thématique spécifique ?
Nous vous les adressons sur simple demande !

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

L'association AGE 91 est inscrite auprès de la DREETS Ile de France sous le n° 11910475791 et a validé sa certification QUALIOP1 le 27/10/2021.

Toute demande d'inscription à une formation AGE 91 suppose l'acceptation sans réserve des présentes « Conditions Générales de Vente ». Elles s'appliquent à toutes les formations dispensées par AGE 91.

INSCRIPTION

• S'assurer de la disponibilité des places et/ou de la réalisation effective de la session auprès du service formation de AGE 91.

• Donner les coordonnées complètes du service ou de la structure habilité(e) à traiter la facture.

• Date limite d'inscription : une semaine avant le début de la session. En fonction de certains impératifs et dans la mesure des possibilités, des inscriptions plus tardives peuvent être admises.

• Limitation du nombre de participants : en règle générale ce nombre est fixé à 12 personnes. Il existe des cas particuliers pour les formations prévoyant des simulations en situation de travail (limité à 8 ou 10 personnes en fonction des objectifs pédagogiques). En cas de dépassement, une priorité est donnée aux premières demandes. Le devis (INTRA) ou le bulletin d'inscription (INTER) doit être signé par une personne habilitée.

CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Après réception du bulletin d'inscription vous recevez un accusé réception par mail. Lorsque le minimum d'inscrit sera atteint (INTER) ou à réception du devis signé (INTRA), une convention de formation sera établie selon les textes en vigueur et vous sera adressée.

CONVOCATION

Pour les sessions INTER, une convocation écrite de la part de AGE 91 est adressé au donneur d'ordre pour remise au(x) stagiaire(s).

CONVENTION DE FORMATION ET CERTIFICAT DE RÉALISATION

AGE 91 établit et adresse les conventions de formation à l'établissement employeur.

Une feuille de présence est signée par l'ensemble des stagiaires et un certificat de réalisation par stagiaire est adressé à l'établissement employeur.

ANNULATION D'UNE FORMATION

Cas d'une réalisation en INTRA-établissement
Toute annulation du fait du donneur d'ordre devra être annoncée par écrit ; un accusé de réception

sera adressé par retour au donneur d'ordre. Si le délai de prévenance est \leq à 5 jours ouvrés précédant le premier jour de formation, il sera dû 100 % du prix. Si le délai de prévenance est compris entre 6 et 10 jours précédant le premier jour de formation, il sera dû 30 % du prix.
L'Association AGE 91 se réserve le droit de reporter la formation si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

Cas d'une réalisation en INTER-établissements
Toute annulation ou demande de report d'un ou plusieurs participants devra être annoncée par écrit ; un accusé de réception vous sera adressé par retour. En cas d'annulation du fait du contractant, il sera dû :

* 100 % du prix si le délai de prévenance est \leq à 5 jours ouvrés précédant le premier jour de formation ;

* 50 % si le délai de prévenance est compris entre 6 et 10 jours ouvrés précédant le premier jour de formation.

Toutefois, les participants pourront se faire remplacer sans frais supplémentaires.

L'Association AGE 91 se réserve le droit de reporter la formation si le nombre minimum de stagiaire n'est pas atteint (à savoir 8 personnes).

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Tous nos prix sont nets de taxes. AGE 91 n'est pas assujéti à la TVA. Toute formation commencée est dû en entier. La facture, payable à réception, est envoyée à l'issue de la formation à la structure désignée au moment de l'inscription (INTER) ou mentionnée sur le devis (INTRA). Le paiement peut être réalisé par virement bancaire grâce au RIB présent sur la facture ou par chèque à l'ordre de AGE 91.

En cas de paiement effectué par un OPCO, il appartiendra au donneur d'ordre de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le client de pénalités de retard fixées à une fois et demi le taux d'intérêt légal.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Toutes les formations de l'Association AGE 91 font l'objet de recherches, de travaux et d'investissements longs et coûteux. Le prix de vente donne accès à des données spécifiques pour un participant ciblé.

L'exploitation, la reproduction ainsi que toute diffusion à des tiers, par quelque voie que ce soit, est strictement interdite : livrets, documentations, animations, fichiers informatiques, reproduits par le stagiaire pour son compte personnel, celui d'un autre organisme ou de son employeur. Les peines encourues en cas de violation sont de 3 ans de prison et 300 000 € d'amende.

RESPONSABILITÉ

Le Client est seul responsable de la consultation, du choix de la formation fournie par l'Organisme de formation.

La responsabilité de l'Organisme de formation ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et sera limitée aux préjudices directs subis par le Client, à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit. En tout état de cause, au cas où la responsabilité de l'Organisme de formation serait retenue, le montant total de toute somme mises à la charge de l'Organisme de formation ne pourra excéder le montant total du prix payé par le Client au titre de la Formation concernée.

CONTESTATION

Toute inscription (INTER) ou signature de devis (INTRA) est soumise aux présentes conditions qui prévalent sur toutes autres, sauf dérogation convenue entre les parties. Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable, sera portée devant les tribunaux compétents.

FORMATIONS EN DISTANCIEL

Les règles citées ci-dessus s'appliquent aux formations en distanciel. Les participants doivent disposer d'un ordinateur équipé d'une carte son et de haut-parleurs, un écran, une connexion internet, un navigateur web avant la signature de la commande.

PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL – ENFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Les informations personnelles collectées sont enregistrées dans le fichier client et/ou stagiaire et principalement utilisés pour la bonne gestion des relations avec le client et/ou stagiaire et le traitement des contrats de formation. Les informations personnelles collectées sont conservées pendant une durée de trois années ou une durée supérieure pour se conformer aux obligations légales, résoudre d'éventuels litiges, répondre aux demandes des OPCO ou faire respecter les engagements contractuels ; sauf si le client et/ou stagiaire a exercé, dans les conditions prévues ci-après, l'un des droits qui lui sont reconnue par la législation.

L'accès aux données personnelles est strictement limité aux employés et préposés de AGE 91, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées des tiers liés par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées nécessaires à la gestion de la formation, sans qu'une autorisation du client et/ou stagiaire ne soit nécessaire. Il est précisé que, dans le cadre de l'exécution des leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont une obligation contractuelle de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles.

En dehors des cas énoncés ci-dessus, AGE 91 s'engage à ne pas vendre, louer ou céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable du client et/ou stagiaire.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, en particulier la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du règlement européen n° 2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), le client et/ou stagiaire bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données en s'adressant à AGE 91.

Les présentes Conditions Générales de vente ont été actualisées le 14 juin 2023.



INDEX

DES MOTS-CLÉS

A

Accompagnement 13, 15, 20, 24, 46

Agressivité 22-23, 37

Aide 19, 20, 23

Alerte 30, 31, 35

Alimentation 34, 49

Alzheimer 46-48

Analyse des pratiques 70

B

Bientraitance 36

Bienveillance 36

C

Charcot 43

Cholestérol 49

Chutes 29-30, 35

Circuit 14

Communication 9, 11, 20-22, 47

Conférence 72

Conflit 10, 21-22, 28, 37

Contagion 32

Corps 18, 19, 25, 29, 33

Curatelle 52, 55, 57

D

Déontologie 12, 24

Dépendance 18, 36, 40-42

Dépression 40-41, 45

Deuil 24

Devoirs 54, 56-57

Diabètes 34, 49

Droits 25, 52-58

E

Écoute 20, 70-71

Écrits professionnels 9, 11

Épuisement 37, 71

Équipe 9-11, 14-15, 56, 70-71

Escarres 33

Éthique 12, 23-24, 36

Euthanasie 12, 24, 55

F

Famille 21, 52-53, 57

Fin de vie 12, 24, 55

G

Glycémie 49

H

Handicap 29, 41-43

Hydratation 34

Hygiène 19, 32-33

I

Incendie 30-31

Incontinence 18-19, 33

Infection 32-33

Intimité 19, 25, 54

Insalubrité 58

J

Juridique 11, 25, 52-58

M

Maltraitance 36

Médicament 14, 56

Mobilisation 19, 29-30

Mort 12, 24, 55

Musique 13

N

Nuit 15

Nutrition 34, 49

O

Obligation 11, 53-54, 56-57

P

Parkinson 18, 44

Pathologie 18, 40-47

Patrimoine 52-53, 57-58

Plaie 33, 49

Posture 10, 29

Prévention 15, 28-37

Protection 30-32, 52, 54, 57

Psychiatrie 40-41

R

Refus 23, 54

Relation d'aide 20-21, 23

Relaxation 13, 37

Risque 32, 35, 54

S

Secret professionnel 11, 56

Sécurité 30-31, 35, 54

Secours 30-31, 35

Sexualité 25, 54

SLA 43

Soins palliatifs 24, 55

Stress 37

T

Toilette 19, 36

Transmissions 9-11, 15

Troubles du comportement 22-23, 25, 40-41, 46-48

Tutelle 52, 55, 57

U

Urgence 30-31, 35

V

Vie affective 25, 54

Vie quotidienne 19

Vieillesse 18, 40

Autres interventions

ANALYSE DES PRATIQUES

PROFESSIONNELLES 70

GROUPE

DE PAROLE 71

CONFÉRENCES

GRAND PUBLIC 72

CAMPAGNE DÉPARTEMENTALE

DE SENSIBILISATION DES PROFESSIONNELS 72



ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

OBJECTIFS

Permettre à chaque participant de :

- Prendre du temps pour réfléchir à sa pratique et se remettre en question le cas échéant (s'arrêter et réfléchir)
- Elaborer de nouvelles pistes d'action par rapport à des situations ou des projets complexes (être plus efficace)
- S'entraider en s'offrant soutien, feed-back et confrontation mutuelle (avoir un espace de partage, apprendre à aider et être aidé)
- Développer des nouveaux modèles et des savoirs pratiques (formation-action)

L'analyse de pratique entre professionnels a pour but à la fois de faciliter le développement continu des compétences professionnelles et d'aider à la réalisation d'actions sur le terrain.

Les aspects de formation et d'action se complètent et se renforcent mutuellement.

De manière résumée, une analyse de pratique fonctionne selon le principe d'un accompagnement mutuel (chaque participant peut bénéficier de l'accompagnement en groupe de tous les autres participants).

INTERVENANT

Psychologue ou cadre infirmier

PUBLIC CONCERNÉ

Ensemble des professionnels travaillant auprès d'adultes fragilisés par le vieillissement ou un handicap

DURÉE

2 h par séance

EFFECTIF CONSEILLÉ

10 personnes maximum par groupe

TARIF

290 €
par séance

FACTEUR DE SUCCÈS

Organiser des séances régulières
sur une année

GROUPE DE PAROLE

OBJECTIF

Proposer un espace dans lequel l'ensemble des difficultés relationnelles et/ou émotionnelles, rencontrées dans l'exercice de sa fonction, pourrait être exposé sans craindre le jugement de l'autre ou la sanction en vue d'en prendre conscience, de les comprendre et de les dépasser.

Ce temps doit permettre de réduire l'isolement psycho-social des participants souvent générateur de souffrance.

Parce que les professionnels de la relation d'aide et du soin peuvent avoir besoin d'un accompagnement spécifique, nous proposons de mettre en place des temps d'écoute, d'expression et d'échange dans le cadre de séances animées par un psychologue.

Ces temps de parole animés par un tiers extérieur permettront ainsi la neutralité des échanges.

INTERVENANT

Psychologue

PUBLIC CONCERNÉ

Ensemble des professionnels travaillant auprès d'adultes fragilisés par le vieillissement ou un handicap

DURÉE

2h par séance

EFFECTIF CONSEILLÉ

10 personnes maximum par groupe

TARIF

290 €
par séance

FACTEUR DE SUCCÈS

Organiser des séances régulières
sur une année

CONFÉRENCES GRAND PUBLIC

Nous pouvons réaliser, à votre demande, des conférences animées par des professionnels auprès d'un public de personnes âgées, et leur entourage.



A titre d'illustration, nous vous proposons les conférences suivantes :

THÉMATIQUES JURIDIQUES :

- Droit à l'information médicale
- Les droits et devoirs des résidents
- Le cadre législatif en matière d'insalubrité
- Directives anticipées et personne de confiance
- Les mesures de protection juridique. Droit des successions et transmission du patrimoine
- ...

AUTRES THÉMATIQUES POSSIBLES :

- Maladies neuro-évolutives : la maladie d'Alzheimer
- La prévention des chutes
- La maladie de Parkinson
- L'automédication : de son bon usage à ses limites et dangers
- L'Accident Vasculaire Cérébral
- Nutrition chez les seniors : faire le tri entre bons et mauvais conseils
- Le vieillissement de la vue et de l'audition
- Conduite automobile et nouveau permis
- Bien vieillir avec de l'arthrose
- Les perturbateurs endocriniens
- Le sommeil des seniors
- Mieux comprendre l'ostéoporose pour évaluer les risques et prévenir
- Les diabètes : dépistage, cause, évolution, surveillance, traitement, conseils
- Bien choisir son établissement d'accueil
- Prévenir l'isolement et la dépression
- Perte d'autonomie : à qui faire appel ?
- ...

DURÉE

2 heures (dont 30 minutes de questions/réponses)

EFFECTIF CONSEILLÉ

10 à 100 personnes

TARIF

310 €
par intervention

SENSIBILISATIONS DÉPARTEMENTALES

GRATUITES

[EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉ AUX STRUCTURES ESSONNIENNES]



Le Conseil départemental de l'Essonne et l'Association AGE 91 s'associent depuis 1999 pour vous offrir des sensibilisations de qualité. Parce que l'information des professionnels est incontournable pour l'amélioration des pratiques professionnelles, n'hésitez pas à en profiter.

3 THÉMATIQUES AU CHOIX

PRÉVENTION DE LA MALTRAITANCE ET PROMOTION DE LA BIENTRAITANCE

- **Niveau 1** Définition de la maltraitance ; les différentes formes de maltraitance ; les facteurs de risque
- **Niveau 2** Analyse de situations de la vie quotidienne ; comment réagir ? Quelles attitudes bienveillantes adopter ?

Professionnels du domicile (SAD, SSIAD, CCAS, Résidence autonomie, CLIC) et des **établissements d'hébergement pour adultes en situation de handicap** (EAM, MAS, foyer de vie, foyer d'hébergement collectif)

MALADIE NEURO-ÉVOLUTIVES : LA MALADIE D'ALZHEIMER

- **Niveau 1** Vieillesse normale vs pathologique ; définition des démences ; symptômes de la maladie d'Alzheimer ; son évolution
- **Niveau 2** Vie quotidienne et troubles liés à la maladie d'Alzheimer ; les stratégies à adopter pour y faire face

Professionnels du domicile : SAD, SSIAD, CCAS, Résidence autonomie, CLIC

NUTRITION ET DÉNUTRITION DES PERSONNES ÂGÉES : « IDENTIFIER, PRÉVENIR, AGIR »

- **Niveau 1** Définitions et causes spécifiques de la dénutrition et déshydratation ; actions de prévention ; régimes restrictifs
- **Niveau 2** Conséquences de la dénutrition ; prise en charge ; troubles de la déglutition ; les aides au quotidien.

Professionnels du domicile et des établissements d'hébergement pour personnes âgées

Mise en œuvre :

- 2 modules de 2h30 par thématique
- Lieu : en INTRA, c'est-à-dire au sein de votre structure
- Dates à définir selon vos disponibilités et celles du formateur
- Livret pédagogique remis aux stagiaires
- 12 stagiaires maximum par groupe (toute qualification)
- Pas de nombre limité de sessions par structure.

Pour mettre en place des sessions ou en savoir plus, veuillez contacter **Stéphanie BLANCHARD** au 01 64 99 65 05 ou formation@age91.org



1 impasse du Merlon // 91830 LE COUDRAY-MONTCEAUX
Tél. : 01 64 99 65 05 // e-mail : formation@age91.org

Retrouvez notre offre
de formation sur
www.age91.org

Association Loi 1901 - Organisme de formation depuis juin 2000
NDA : 11910475791 // SIRET : 33066709800041 // APE : 8559A



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Certification qualité délivrée au titre
de la catégorie suivante : actions de formation**